

MAIRIE DE SAINT ANDRONY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **15**

Présents : **11**

Votants : **11**

Date de la convocation : **06 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le dix juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Présents : M. BÉDIS, M. FORMANTIN, , M. VEYSSIÈRE, M. CARTEAU, M. RIVEAU, Mme HOFMAN, Mme TAUZIÈDE, Mme GENTIL, Mme MITRASOUF, M, VIELET, M. DEL CERRO

Excusés : M. BURNET, Mme FONTANEAU, Mme RAFFOUX, M. DOUET

Secrétaire de séance : Mme Gentil Christelle

COMPTE RENDU

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus présents et ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS CIMETIÈRE ET COMMUNICATION

Monsieur Bédis fait un compte rendu de la commission cimetière qui s'est réunie le 24 juin afin de faire un point sur l'état général du cimetière et les travaux qui pourraient être engagés. A la suite de cette réunion, il a été décidé d'organiser une fin de journée citoyenne dans le but de nettoyer les allées du cimetière ; le jardin des souvenirs devrait être fleuri afin de rendre ce lieu plus agréable. Un devis de monsieur Espagnet, paysagiste, a été présenté et validé par l'assemblée.

Mme Mitrasouf prend à son tour la parole pour informer les élus des décisions prises lors de la commission communication qui s'est tenue le 22 juin : édition du flash communal, création du site internet de la mairie : www.saint-androny.fr par Gironde numérique.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS DEVIS (DM03/2020)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différents devis que nous avons reçus :

- portail local technique :

* devis Renosystème : 11.308,80€ TTC

* devis neuve, Teyseyre et NR elec : 9.591,20€ TTC

Au vu des éléments présentés, le conseil a validé à l'unanimité le devis Renosystème.

ÉXONÉRATION DES PÉNALITÉS DE RETARD SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE (délib.31/2020)

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'au vu des circonstances liées aux événements climatiques et à la pandémie du COVID-19, le chantier a pris du retard. Les travaux étaient prévus pour une durée de 6 semaines.

Suite à ces éléments et en tenant compte que le retard est indépendant de la volonté des entreprises qui devaient intervenir sur le chantier, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'exonérer la totalité des pénalités de retard qui auraient dû être attribuées aux différentes entreprises.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à cette décision.

ACCORD DE RÉVISION SUR LES TARIFS DE TRAVAUX DE VOIRIE 2019 DE L'ENTREPRISE COLAS

(délib. 32/2020)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commune a reçu une facture de l'entreprise Colas relative à la révision des tarifs des travaux de voirie réalisés en 2019. La révision des prix permet de modifier le prix initial d'un marché pour tenir compte des variations économiques intervenant lors de l'exécution des prestations.

Le Conseil accepte à l'unanimité le principe de cette facturation et accepte son règlement.

EMPLOI PEC " AGENT D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES VERTS "

La commune a reçu plusieurs curriculum vitae qui seront étudiés lors de la Commission personnel qui est programmée le 15 juillet. Il s'agit d'un contrat aidé de 35h afin de seconder l'agent technique titulaire.

ÉLECTION DÉLÉGUÉS POUR L'ÉLECTION SÉNATORIALE (délib. 33/2020)

Le bureau est composé de Monsieur RIVEAU, le président et d'autres membres : Monsieur DEL CERRO, Monsieur BÉDIS, Monsieur VEYSSIÈRE.

Après avoir passé au vote, les délégués élus sont les suivants :

- Mme Fontaneau Patricia (11 voix Pour)
- Mr Riveau Pascal (11 voix Pour)
- Mme Mitrasouf Véronique (11 voix Pour)

ÉLECTION DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION SÉNATORIALE (délib. 34/2020)

Le bureau est composé de Monsieur RIVEAU, le président et d'autres membres : Monsieur DEL CERRO, Monsieur BÉDIS, Monsieur VEYSSIÈRE.

Après avoir passé au vote, les délégués suppléants élus sont les suivants :

- Mr Bédis Joël (11 voix Pour)
- Mr Carteau Ludovic (11 voix Pour)
- Mr Veyssièrè Mickaël (11 voix Pour)

ÉLARGISSEMENT PLAGES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Il a été décidé de tester l'ouverture des guichets les 1er et 3ème samedis de chaque mois à compter du 1er Septembre et ce jusqu'au 19 décembre 2020. En fonction de la fréquentation, l'ouverture sera maintenue continuellement. L'ouverture au public se fera de 08h30 à 11h30.

QUESTIONS DIVERSES

- *FEMREB*: nous avons reçu l'arrêté d'attribution de cette subvention relative au remplacement des luminaires publics en éclairage LED. Elle s'élève à 8.500,00€

- *AREESA* : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il s'est entretenu avec le nouveau sacristain de la paroisse, Monsieur DUCY. Le nouveau bureau de l'association a été élu :

- la présidente : Mme Chevalier
- le secrétaire : Mr Carteau
- la trésorière : Mme Mongloy

- *ÉCOLE* : suite au conseil de classes qui s'est tenu le jeudi 02 juillet, les effectifs communiqués sont les suivants :

37 élèves à St Androny : - 15 Petite Section - 11 Moyenne Section - 11 Grande Section

71 élèves à Anglade : - 15 CP - 11 CE1 - 12 CE2 - 19 CM1 - 14 CM2

- *PRIME COVID-19* : Monsieur Carteau demande si une prime covid sera versée aux agents.

Réponse de Monsieur le Maire : le personnel n'a pas été exposé aux personnes à risque et a touché l'intégralité de leur salaire durant cette période.

- *RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE* : Monsieur le Maire a rencontré récemment le gendarme référent de notre secteur : St Androny est la commune la moins touchée du secteur par les cambriolages.

- *VOIRIE* : un trou se trouve dans la chaussée au carrefour de la rue des Sanceniens et du Coudonneau

- *RALENTISSEURS AU BOURG* : il a été demandé si les ralentisseurs situés dans le bourg pouvaient être adoucis, leur surélévation est néfaste pour les véhicules.

- *PANNEAUX COMMUNAUX* : il a été demandé si les panneaux communaux pouvaient être nettoyés.

- Réunion du syndicat Collège et Lycée est prévue le jeudi 16 juillet

La séance est levée à 22h20